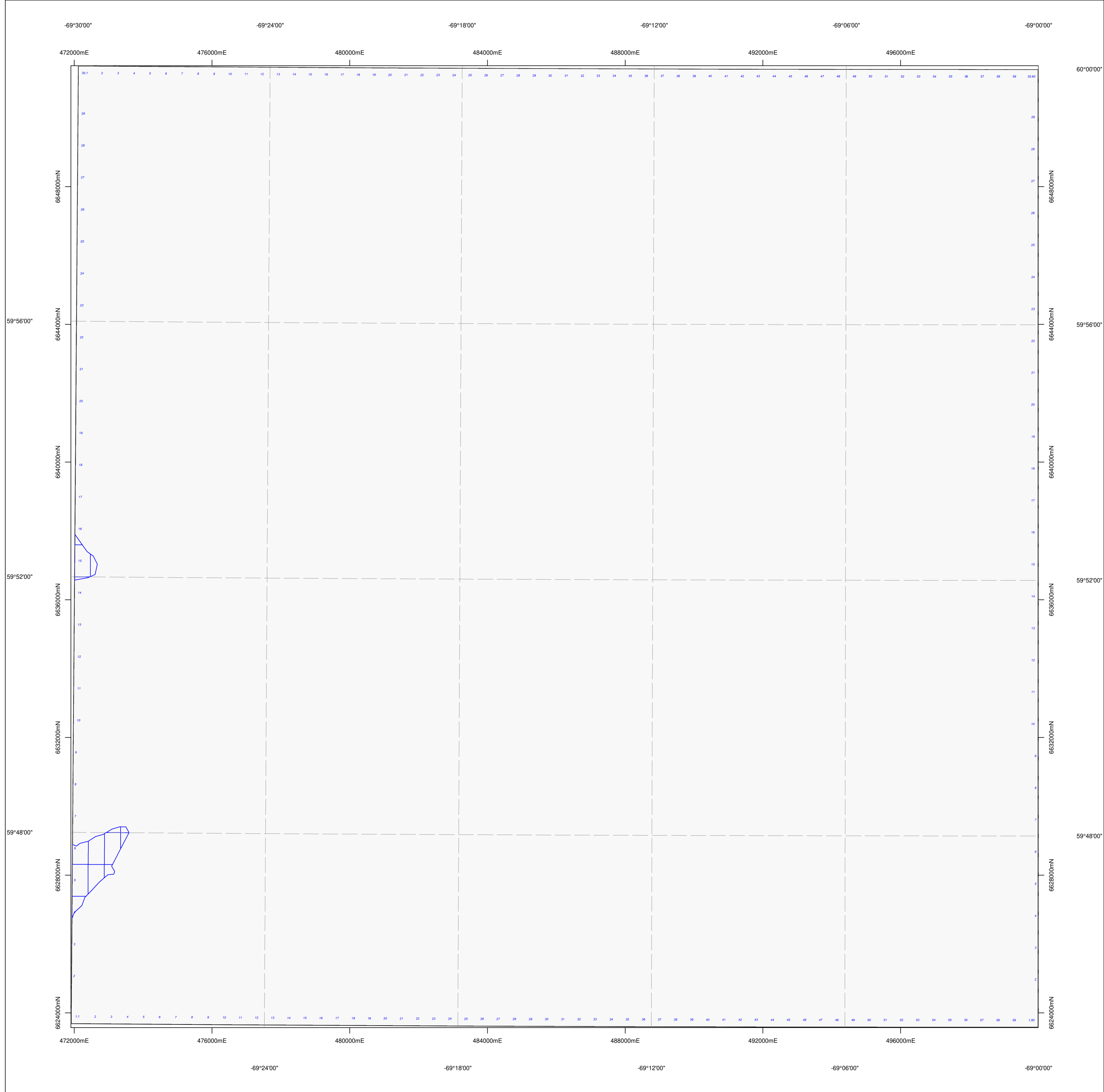


Carte des titres miniers

- Statut:**
 - A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 - D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 - B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué
 - P-En attente de renouvellement, U-Refusé
- Statut:**
 - A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 - N-Refus de renouveler, Z-Désistement
 - R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé
- Statut de site d'extraction:**
 - O Ouvert sous conditions, O Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement



- Substance extraite:**
 - G Gravier, O Dolomie, U Autre
 - S Sable de silice, P Plombagineuse, F Ferme consolidée, X Calcite
 - C Calcaire, J Terre jaune, R Résidu miniers inertes
 - M Minerai de manganèse, M Terre, S Sable
 - E Minerai de silice, N Terre noire, T Tourbe
- Contrainte majeure:**
 - Territoire réservé à l'Etat ou soustrait au zonement, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
 - Périmètre urbain
 - Territoire soustrait au zonement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel
 - Territoire où le droit de zonement et de désigner sur carte est temporairement suspendu
 - Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
 - Territoire incompatible avec l'activité minière
- Contrainte mineure:**
 - Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
 - Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre
- À titre indicatif:**
 - Information à titre indicatif

- Entente d'Eeyou Istchee Baie-James:**
 - Terres de catégorie II
 - Terres de catégorie III
- Entente Première Nation Abitibiwinini:**
 - Entente Piogagan
- Entente de principe d'ordre générale (EPOG):**
 - Nissinan de Betsiamie, Essipk, Mashewish, Nutschkan
- Frontières:**
 - Frontière internationale
 - Frontière interprovinciale
 - Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998: est de 21°04' ouest avec une variation annuelle décroissante de 11,5'

Système de référence géodésique North American 1983
Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
ZONE 19

48°30'00" Coordonnée géographique
648000m E. Coordonnée U.T.M. Zone 19

Echelle 1:50 000

0 1000 2000 3000 mètres

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

